



# Campagne EPI dématérialisée

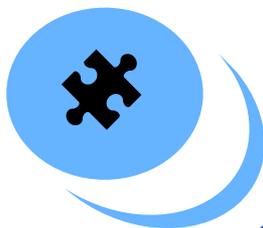
## Présentation CSA

18 Avril 2024

# L'Entretien Professionnel Individuel : Une obligation réglementaire et un outil de la GPEEC

## ➤ CONCEVOIR DES PARCOURS DE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

OUTILS DE  
DEVELOPPEMENT DES  
COMPÉTENCES



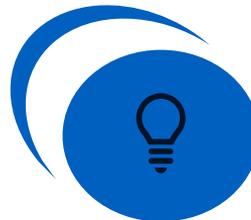
CADRE DE REFERENCE  
POUR LE MANAGEMENT  
FICHES DE POSTE / FICHES METIERS



DEFINIR LES BESOINS ET  
OBJECTIFS DE  
FORMATION



ACCOMPAGNER LES  
PROJETS ET PARCOURS  
DE PROFESSIONALISATION

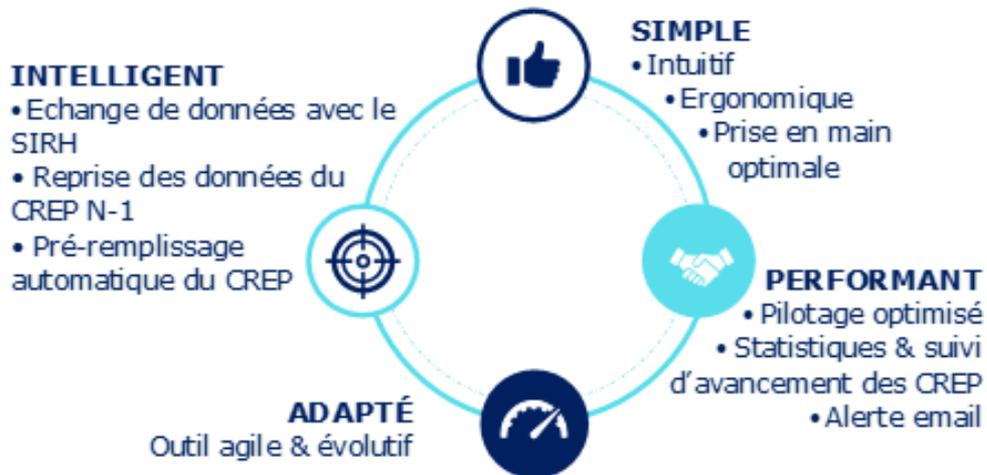


# Les bénéfices de la dématérialisation

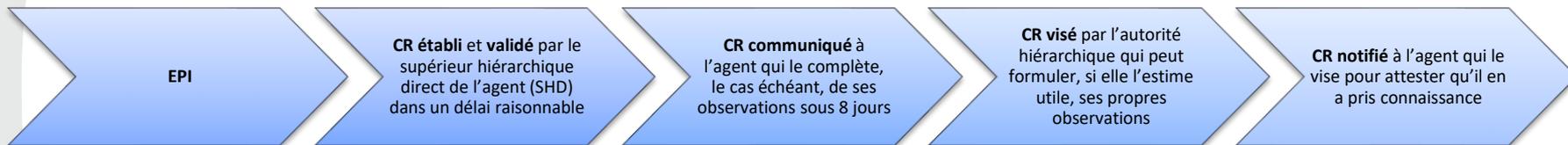


**La digitalisation des EPI**, c'est numériser l'ensemble du processus d'évaluation dans l'outil EMC2 :

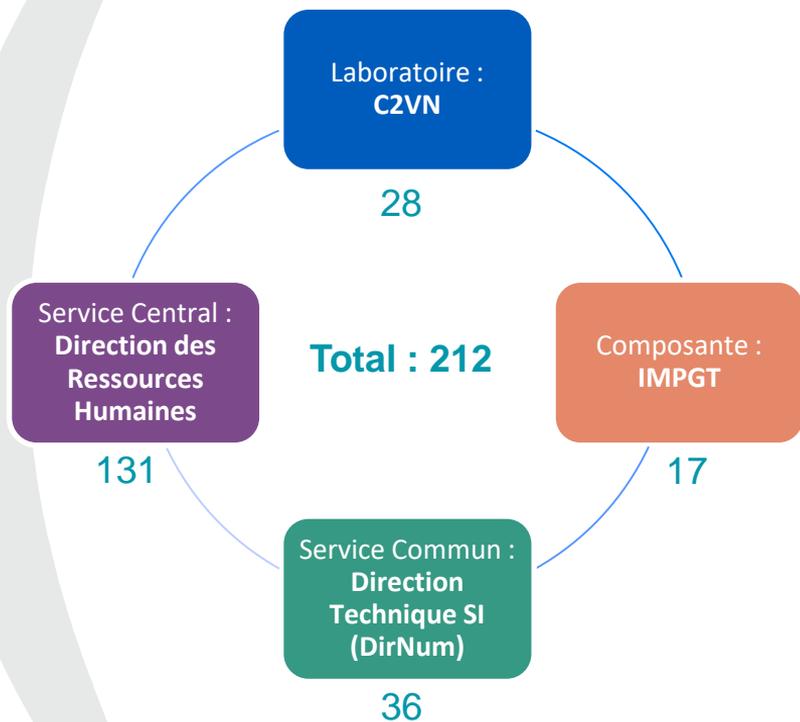
- La gestion des campagnes d'évaluation
- La programmation des entretiens professionnels
- Les formulaires en ligne
- Le circuit de validation des EPI
- La centralisation des besoins de formation et des souhaits de mobilité



\* L'Entretien EPI reste quant à lui toujours en présentiel (sauf cas exceptionnel après accord des 2 parties).



## 4 structures



Nombre d'agents éligibles

## En quelques chiffres :

Nombre d'entretien :	196
<b>Entretiens de la campagne</b>	
Attente validation responsable :	9
Attente validation autorité :	2
Attente validation agent :	2
Entretiens complets :	183

### 4 structures:

- Taux de collecte des fiches de poste **93% (197/212)**
- Taux de réalisation EPI finalisés **86% (183/212)**
  - 13 EPI non finalisés
  - 16 EPI non programmés
- Les EPI non réalisés sont dus à :
  - la non finalisation de la validation,
  - la non programmation de l'EPI par le N+1,
  - l'absence ou au départ de l'agent.



➤ Les Retours utilisateurs tout au long de la phase pilote

➤ L'enquête de satisfaction (taux de réponse **26%**)

=> **93%** des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de l'outil EMC2 et de l'accompagnement proposé pour cette phase pilote.

## Quelques éléments qualitatifs

	+	-	Pour 2024
<b>La digitalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un processus facilité, simplifié et plus rapide</li> <li>- La centralisation, la sécurisation et l'historisation des documents (fiche de poste et formulaires EPI)</li> <li>- Une meilleure visibilité sur le processus et sur le circuit de validation</li> <li>- La rapidité du processus de transmission et de validation des EPI</li> <li>- La consultation facilitée des documents et des données</li> <li>- Le suivi et le pilotage de la campagne EPI de la structure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'application est mono-utilisateur et ne laisse pas la possibilité à l'agent d'intervenir sur la complétude de son EPI (en amont ou en aval de l'entretien). Elle ne permet pas un travail collaboratif sur le document.</li> <li>- L'ergonomie de l'application</li> <li>- Il faudrait intégrer les compétences listées sur la fiche de poste / fiche emploi-type et pouvoir déterminer les niveaux de maîtrise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nouvelle fonctionnalité qui permet à l'agent de venir pré-compléter son EPI en amont de l'entretien.</li> <li>✓ Amélioration de la charte graphique et de l'ergonomie d'EMC2</li> </ul>
<b>L'accompagnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponses rapides et claires</li> <li>- Bonne documentation</li> <li>- Formations préalables très appréciées</li> <li>- Disponibilité de l'assistance / support</li> <li>- Relances régulières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation pouvant paraître complexe pour certains agents</li> <li>- Circuit de validation à clarifier (beaucoup d'agent ont eu l'impression de valider leur EPI plusieurs fois !)</li> <li>- Quelques agents et N+1 n'ayant pas pu suivre la formation EMC2 se sont retrouvés en difficulté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elaboration de tutoriels vidéo en complément de la documentation utilisateurs.</li> <li>✓ Communication appuyée sur le circuit de validation.</li> </ul>

# La Campagne EPI Dématérialisée 2024



## Périmètre de déploiement :

- Nombre d'agents éligibles  
3 100 agents répartis sur 170 Structures

Lancement de la  
campagne EPI  
**13 mai 2024**

Tutos de prise en main de l'outil  
Guides utilisateurs

Page INTRANET dédiée  
Plaquette d'information  
et supports de communication

Clôture de la  
campagne EPI  
**15 Novembre 2024**

Notifications de relance automatique à chacune des étapes

Pour toutes questions techniques : [Helpdesk/EMC2](#)  
& Pour toutes questions sur les EPI : [drh-epi@univ-amu.fr](mailto:drh-epi@univ-amu.fr)

Depuis le 02 Avril 2024 et toute l'année: Formation « Métier » EPI (Agents & Managers)

✓ En 2024 pas de lien entre les demandes de PIA/CIA et la réalisation des EPI



L'accompagnement des agents à la dématérialisation de leur EPI a été testé avec succès lors de cette phase pilote en 2023.

Des supports de formation ont été développés (guides utilisateurs à la prise en main de l'outil EMC2) pour chaque acteur du processus (agents, supérieurs hiérarchiques directs et autorité hiérarchiques).

Le déploiement généralisé des EPI dématérialisés cette année, à l'ensemble des BIATSS de l'Université, ne permettra pas de dispenser les formations sur l'outil EMC2 à l'encontre de tous les supérieurs hiérarchiques directs comme lors de la phase pilote de 2023.

Cependant, le retour d'expérience a montré que l'utilisation de l'outil est suffisamment intuitive.

La mise en place d'adresses dédiées au niveau de la DRH pour répondre aux questions des utilisateurs :

Pour toutes questions techniques : [Helpdesk/EMC2](#) & pour toutes questions sur les EPI : [drh-epi@univ-amu.fr](mailto:drh-epi@univ-amu.fr)

De plus, des tutoriels vidéos à la prise en main de l'outil EMC2 spécifiques pour chaque acteur (à l'image de ceux existants pour Chronos) seront mis à disposition via la page intranet dédiée à la campagne EPI 2024.

## **Cas des agents sans ordinateur**

Pour les agents BIATSS (agents ou N+1) ne disposant pas d'ordinateur dans le cadre de leurs missions, il est prévu que la DRH mette à disposition un ordinateur en libre service, sur chaque campus, au sein d'un bureau de la DRH campus.

Une communication DRH dédiée sera faite aux managers qui comptent, dans leurs effectifs, des agents ne bénéficiant pas d'ordinateur.

Les référents EPI RH campus restent à disposition des agents pour répondre à leurs questions.

Sinon, 2 canaux de communication seront à privilégier :

Pour tout problème technique de l'outil EMC2, via un ticket via l'ENT [Helpdesk/EMC2](#)

Pour toute question liée à la campagne et aux documents, via l'adresse : [drh-epi@univ-amu.fr](mailto:drh-epi@univ-amu.fr)

**Le cas échéant, l'agent sans ordinateur pourra faire remonter sa problématique au référent EPI campus RH qui créera le mail ou le ticket au nom de l'agent.**

**Merci pour votre attention  
nous restons à votre  
disposition.**

